

Enquêtes

EN INSERTION

On n'entre pas à l'université simplement pour poursuivre des études ou parce qu'on aime telle ou telle discipline. On y vient dans le but d'y acquérir des compétences et une qualification indispensable pour s'insérer dans la vie professionnelle.

Les actions menées par les établissements d'enseignements supérieurs en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants ont longtemps été peu visibles dans les politiques des universités, celles-ci considérant que leur rôle était avant tout de créer et de diffuser des savoirs. Cette responsabilité ne figurait d'ailleurs pas explicitement dans les missions du service public de l'enseignement supérieur assignées par la loi du 26 janvier 1984. Cet état de fait a été modifié par la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) qui, en modifiant le code de l'éducation, a explicitement mentionné l'insertion professionnelle comme l'une des six missions assignées aux établissements d'enseignement supérieur. Le code de l'éducation impose, depuis lors, aux universités, d'assumer pleinement cette mission, en créant un bureau d'aide à l'insertion professionnelle. L'Université Paris-Sud s'était déjà fortement investie dans cette tâche, bien avant la LRU, puisqu'elle a créé dès 2001 un service central d'insertion professionnelle (SIP) rattaché depuis à la Maison des Etudes, qui regroupe tous les services

à destination des étudiants. Ce service a pour rôle principal d'être une interface entre les étudiants, les enseignants-chercheurs et le monde du travail. A ce titre, il a comme première tâche de connaître de la façon la plus détaillée possible la situation de l'insertion professionnelle des diplômés de l'université. C'est ainsi que l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (ODIP) qui avait vu le jour en 1999, est devenu naturellement l'un des outils phare du SIP. Dans un contexte où les diplômés doivent faire face à des modalités d'accès à l'emploi radicalement différentes de ce qu'elles étaient il y a encore vingt ans, il est effet nécessaire d'avoir davantage de visibilité sur les contraintes pour mieux être à même d'intervenir sur l'insertion professionnelle.

L'Observatoire, une ambition nouvelle

De la genèse de l'Observatoire jusqu'en 2007, le travail de l'Observatoire s'articulait uniquement autour des enquêtes dites obligatoires, c'est-à-dire

des enquêtes de suivi nationales commanditées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹. Ces enquêtes qui représentent encore une part non négligeable de notre activité actuelle ont une double vocation. Elles permettent d'abord de répondre à des critères d'évaluation issus de la Loi organique relatives aux lois des finances de type « Insertion des diplômés trente mois après leur sortie de formation ». Leur deuxième objectif est d'alimenter en information les documents de la planification ou les programmes stratégiques de l'université dans le champ de l'insertion.

En 2007 l'université a souhaité aller plus loin pour obtenir des informations complémentaires plus qualitatives. Depuis cette date, des enquêtes complémentaires sont donc menées à l'initiative des équipes de l'Observatoire ou commanditées par des partenaires internes tels que Polytech'Paris Sud par exemple. Le point de vue adopté est de considérer l'insertion professionnelle comme un processus qui intègre des éléments externes conjoncturels ou sociaux au parcours du diplômé, mais aussi des éléments plus subjectifs permettant de comprendre si l'emploi suscite, par exemple, un sentiment de satisfaction pour la personne qui l'occupe. Cette nouvelle typologie d'enquêtes, qui inclus des indicateurs pertinents suivant les besoins, fournit ainsi à l'université une plus grande compréhension et connaissance des modalités d'insertion professionnelle de ses étudiants.

Une méthodologie renouvelée

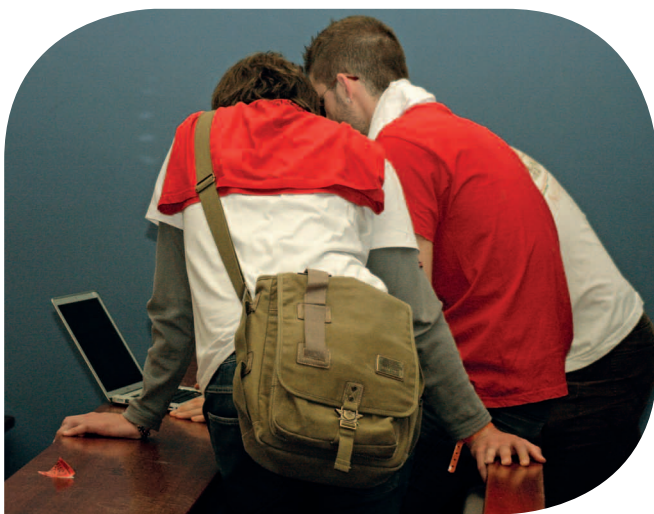
Cette approche qualitative a fait émerger des questionnements méthodologiques sur l'élaboration des enquêtes. Quels sont les critères ou indicateurs qui témoignent de l'insertion du diplômé sur le marché du travail ? De quelle manière s'ajustent les diverses formations initiales avec les besoins de qualifica-

tion ? Comment accompagner la transition entre les universités et l'entrée dans la vie active ? Dans quelle mesure les données de l'insertion professionnelle peuvent aider les étudiants dans la construction de leur projet ? Quelles connaissances produisent les données sur l'insertion des étudiants sortants ? Du cadrage des enquêtes obligatoires, ont été conservés les critères d'observation qui apportent des éléments quantitatifs sur le parcours scolaire, les perspectives professionnelles, les modalités d'accès à l'emploi, la typologie des emplois. D'autres éléments d'analyse ont été introduits concernant, par exemple, la mobilité géographique nationale et supranationale pendant les études et l'emploi, les calendriers professionnels, les caractéristiques individuelles ou encore les situations familiales. Outre le fait qu'elle nous apporte des informations supplémentaires, cette nouvelle démarche d'enquête a également contribué à lever un certain nombre d'idées reçues. L'exemple des questionnements complémentaires à l'enquête nationale dont les résultats ont été publiés en 2010 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est ainsi emblématique. De l'analyse des réponses formulées par les étudiants, il ressort en effet que s'ils ont conscience d'être confrontés à un contexte professionnel tendu, leur ambition pour entrer dans la vie active n'en demeure pas moins élevée. Et face aux difficultés rencontrées, ils sont capables de redoubler d'efforts pour obtenir satisfaction.

Concertation et co-construction

Comme la formation, l'insertion professionnelle est toujours la résultante d'une démarche co-construite par un ensemble d'acteurs. La concertation entre ces acteurs doit donc irriguer l'approche méthodologique adoptée. Cela ne va pas toujours sans difficulté. En effet, les enquêtes peuvent être perçues comme des instruments de contrôle sur la pratique professionnelle des individus. La peur d'une instrumentalisation des réponses aux enquêtes entraîne ainsi parfois le refus d'une mutualisation des résultats. De nombreux efforts sont mis en œuvre pour progresser sur ce point. Des moyens humains et opérationnels sont engagés par l'Observatoire et l'université pour améliorer le système de communication et la sensibilisation des personnes autour de la culture d'enquête. Une démarche de co-construction des enquêtes avec Polytech Paris-Sud a ainsi été adoptée. Les questionnaires ont été réaménagés avec les enseignants. Des étudiants enquêteurs ont été sollicités pour tester l'admi-

¹ Ces enquêtes concernent la situation des étudiants de DUT, de licences professionnelles et de masters, 30 mois après l'obtention de leur diplôme.



© M.LECOMPT/PSUD

nistration du questionnaire et enfin, les associations étudiantes ont contribué à la promotion des enquêtes auprès de leurs camarades. Ce travail de concertation a permis de dégager des besoins d'information qui n'avaient pas encore été identifiés concernant par exemple l'insertion sociale des étudiants.

L'Observatoire de l'Insertion Professionnelle de l'Université Paris-Sud est un instrument riche d'expertise. Cette compétence lui permet de ne pas rester cloisonné à la seule analyse quantitative de l'insertion professionnelle mais d'apporter au contraire un éclairage intéressant sur d'autres thématiques telles que le handicap, l'apprentissage, les études doctorales, voire les « décrocheurs ». Les enquêtes sont des instruments de l'action publique

dites « au service de ». Elles sont indispensables pour les étudiants, la communauté universitaire interne et externe, les partenaires, les personnes en charge du pilotage stratégique et les élus. Transparentes, elles se veulent remonter des données objectives à l'ensemble des parties prenantes. Utiles, elles permettent d'alimenter d'information les actions stratégiques dans le cadre des projets de pilotage. Elles accompagnent la pertinence et la cohérence de nos politiques. Innovantes, elles permettent d'apprécier et de mesurer l'adéquation de la formation à l'emploi, au regard des besoins des bénéficiaires « diplômés » et de l'offre proposée sur le territoire francilien. Enfin pertinentes, elles permettent de prendre de la hauteur sur les actions menées au sein de l'université pour viser leur ajustement. ■

Objectifs stratégiques des enquêtes d'insertion professionnelle :

Objectifs	Réalisations
Apporter aux partenaires du monde socio-économique une connaissance fine et objective de l'insertion des diplômés de l'université	<ul style="list-style-type: none"> - Information des entreprises sur les caractéristiques des emplois tenus par les étudiants - Approche d'analyse des besoins des employeurs privés et publics - Identification des disparités territoriales
Améliorer l'information des étudiants sur l'employabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur les débouchés des formations - Informations sur les bassins d'emploi - Aperçu de quelques métiers émergents - Vecteurs de l'employabilité
Contribuer à la création d'un tableau de bord de l'insertion professionnelle apte à répondre aux enjeux d'un pilotage performant	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'indicateurs de l'insertion professionnelle - Présentation aux responsables de formation de données sur les parcours de leurs étudiants - Éléments de dialogue entre les responsables de formation et la gouvernance - Construction de dispositifs d'accompagnement des étudiants sur la base des enseignements tirés des enquêtes